

23.09.2004 - 15:42 Uhr

Journée nationale d'action contre le démantèlement des services publics : Le personnel de la Confédération exige le retrait du 2e programme d'allègement

Berne (ots) -

Cet après-midi, de 12 à 13 heures, 600 employées et employés de la Confédération se sont rassemblés au Restaurant « National » à Berne pour protester, pour la première fois sous cette forme, contre l'acceptable programme de démantèlement de la Confédération. Dans une résolution adoptée à l'unanimité, le personnel de la Confédération exige du Conseil fédéral et du Parlement fédéral qu'ils renoncent au nouveau programme d'allègement. C'est la première fois que la quasi-totalité des associations du personnel de la Confédération participent à des actions contre les programmes d'austérité de la Confédération, à savoir : Association du personnel de la Confédération (APC), Syndicat suisse des services publics (ssp), Transfair, garanto (Le syndicat du personnel de la douane et des gardes-frontière) et SwissPersona (Association suisse du personnel militaire).

Ce mouvement de protestation a été un succès. Qu'une telle action ait pu avoir lieu pour la première fois montre que la pression toujours plus forte aux économies pèse lourdement sur le personnel de la Confédération et que la mauvaise humeur engendrée par la politique de démantèlement croît. En effet, malgré le rejet du paquet fiscal le 16 mai dernier, le Conseil fédéral persiste dans une ligne d'austérité stricte et prépare des mesures d'économies à hauteur de milliards de francs. Avec la suppression de 5000 emplois jusqu'en 2011, la Confédération deviendra la plus grande tueuse d'emplois du pays.

Dans sa résolution, le personnel exige du Conseil fédéral et du Parlement fédéral qu'ils :

- renoncent aux suppressions d'emploi et à tout licenciement ;
- ne détériorent pas les conditions de travail ;
- ne lient pas, concernant la caisse de pensions Publica, le passage de la primauté des prestations à la primauté des cotisations à un mandat d'économies ;
- mettent tout en œuvre afin que la Confédération puisse continuer à fournir de bonnes prestations de service public
- ne mettent pas en danger d'autres postes de travail auprès des cantons et des communes et renoncent dès lors aux mesures d'économies dans les domaines social, de la formation et de l'environnement.

Si le Conseil fédéral et le Parlement fédéral ne satisfont pas aux demandes du personnel de la Confédération, ce dernier est prêt à mener d'autres actions.

Les personnes suivantes se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire :

APC, Hans Müller, 079 406 93 38
ssp, Corinne Schärer, 079 219 94 20
Transfair, Robert Andenmatten, 031 370 21 52
garaNto (douanes), Rolf Uster, 079 235 46 06
swissPersona (personnel militaire), Hans-Ulrich Büschi, 079 208 37 56

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100479930> abgerufen werden.